Mgr André-Giraud PINDI MWANZA MAYALA
Evêque de Matadi

Prot. N° 070/26

MESSAGE DE L'EVÊQUE
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ANNEE PASTORALE 2026-2027

Chers Prêtres, Religieuses et Religieux, Agents Pastoraux et Diocésains,

En ce dimanche 4 octobre 2026 s'ouvre officiellement dans notre diocèse de Matadi la nouvelle Année Pastorale 2026-2027, placée sous le thème :

« ***REBÂTIR ENSEMBLE NOTRE ÉGLISE***
DANS LA RESPONSABILITÉ ET LA GÉNÉROSITÉ ».

Ce thème est tiré du vingt-neuvième chapitre du premier livre des Chroniques, où le roi David appelle le peuple d'Israël à contribuer à la construction du Temple de Dieu. C'est cet appel que l'Esprit Saint nous réitère en cette nouvelle année pastorale pour *rebâtir ensemble notre diocèse de Matadi*. Ce thème contient trois valeurs fondamentales à pratiquer : **synodalité, responsabilité et générosité.**

1. **La synodalité : bâtir ensemble**

Nous venons de passer deux années pastorales entières à appliquer progressivement la synodalité dans nos différentes structures communautaires, paroissiales, décanales et diocésaines. Dans le livre des Chroniques, le roi David fait preuve de synodalité lorsqu'il appelle tout son royaume à une contribution d'ensemble et, surtout, lorsqu'il mobilise les ressources nécessaires pour qu'un autre construise à sa place : son fils, le roi Salomon. David a mobilisé les ressources, Salomon a construit le Temple (cf. 1 Ch 28–29 ; 2 Ch 3,1). La rentrée pastorale coïncide souvent à la mise en place de nouveaux responsables. Alors que, dans nos paroisses et nos institutions, nous assistons parfois à la vidange des caisses, des comptes et des bureaux avant la remise et reprise, David, lui, laisse à son successeur tout ce qu'il faut pour bâtir. Nul n'est indispensable ni irremplaçable ! Alors que nombreux sont ceux qui croient être les seuls à bien travailler, David, quoique roi, répartit les tâches entre lui-même, son peuple et son successeur pour une œuvre commune de Dieu. Saint Paul disait : « *Moi, j'ai planté, Apollos a arrosé (…) Celui qui plante et celui qui arrose ne font qu'un (…) Car nous sommes des collaborateurs de Dieu* » (cf. 1 Co 3, 6-9).

Sans la synodalité, notre travail est moins efficace. Dans le livre de l'Exode, Jéthro, voyant Moïse travailler seul, lui dira justement : « *Ce que tu fais là n'est pas bon. Tu vas t'épuiser toi-même (…) car la tâche est trop lourde pour toi, tu ne peux pas l'accomplir seul* » (Ex 18, 17-23). La synodalité nous oblige à travailler toujours avec les autres. De même que tout le peuple d'Israël a apporté son offrande pour la construction du Temple, dans une paroisse, chacun doit jouer son rôle (cf. 1 Co 12, 21), que l'on soit riche ou pauvre, vieux ou jeune, enfant, choriste, membre du protocole, vigile, légionnaire, etc. Tous, nous devons participer à l'avancée de la paroisse. Comme je l'écrivais il y a deux ans pour les paroisses : « *Le curé ne peut donc pas se dire chef et croire qu'il peut décider seul sans écouter son vicaire, le conseil et les commissions de la paroisse* ».

2. La responsabilité : prise de conscience

Pour évoquer la construction du Temple, le roi David dit au prophète Nathan : « *Voici que j'habite dans une maison de cèdre, tandis que l'arche de l'alliance du Seigneur est sous une tente* » (1 Ch 17, 1). David se gêne d'habiter une belle maison alors que Dieu n'a pas de maison. Si chacun de nous se démène pour entretenir et sauvegarder précieusement ses affaires et ses biens personnels, à plus forte raison l'église, la paroisse, le diocèse dont nous sommes responsables. Le prophète Aggée écrivait à ce propos : « *Vous avez semé beaucoup, mais peu récolté ; vous avez mangé, mais sans être rassasiés [...] Pourquoi ? – À cause de ma Maison qui est en ruines, tandis que vous vous empressez, chacun pour sa maison.* » (Ag 1, 6.9). Il nous revient donc, chacun selon ses possibilités et sa responsabilité, de contribuer à la construction et l'entretien de la maison de Dieu.

À la lumière de la Parole de Dieu d'aujourd'hui, l'Esprit Saint nous rappelle encore que Dieu nous a confié son Église, comme la vigne est confiée aux vignerons dans l'évangile. Nous sommes tous des vignerons à qui Dieu confie la responsabilité de nos paroisses et des institutions ecclésiales. Tout administrateur d'un bien ecclésiastique doit cultiver l'honnêteté, la transparence et l'esprit de redevabilité dans la gestion mettant en pratique les dispositions du canon 1284 du Code de droit canonique. Ceux qui gèrent les paroisses doivent savoir rendre des comptes aux paroissiens et aux conseils paroissiaux (cf. Mt 25,19; Lc 12,2). La paroisse n'est pas le domaine privé d'un prêtre ou d'un cercle fermé autour du curé. D'ailleurs, quand on ne dresse pas des rapports, les fidèles se découragent, se désengagent et cessent d'être généreux.

Nous avons également la grande responsabilité de soutenir nos Séminaires, la Caisse de Solidarité diocésaine pour la péréquation et la santé des prêtres. Les prêtres et les conseils paroissiaux doivent davantage faire preuve de loyauté et de bonne volonté pour une bonne gestion des finances paroissiales et pour une juste contribution à l'Économat diocésain, à partir des réelles entrées, dans un esprit de solidarité et de partage, en évitant de tomber

dans le péché d'Ananie et de Saphire : ils détournèrent une partie d'argent destinée à la communauté en trompant les Apôtres qui leur dire : *vous avez menti aux hommes mais pas à Dieu*. Ils moururent de ce péché (cf. Ac 5,1-11).

3. La générosité : sacrifice pour le bien

Devant la générosité étonnante de son peuple, David déclare avec grande humilité : « *Tout vient de toi et nous ne t'avons donné que ce que nous avons reçu de ta main.* » (1 Ch 29,14). Quand nous donnons à Dieu, nous ne devons pas en tirer orgueil ; nous ne lui donnons que ce que lui-même nous a donné. Saint Paul disait : « *Qu'as-tu que tu n'aies reçu ?* » (1 Co 4,7). Malheur à nous si nous ne donnons pas à Dieu ce que lui-même nous a donné. C'est une nécessité qui s'impose à nous, pour parler comme saint Paul : « *Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !* » (1 Co 9,16). Ne soyons pas comme cette vigne pour laquelle Dieu a tout fait pour produire, mais qui n'a pas produit de bons fruits. Dieu nous donne tout. Comment alors hésiter à lui rendre en retour ce que nous avons reçu ? Pourquoi refuser de donner à l'Église si tout ce que nous possédons vient de Dieu ?

Nous lisons dans le livre des Proverbes : « *L'âme généreuse sera comblée, et celui qui donne à boire sera lui-même désaltéré* » (Pr 11,25). Le Christ lui-même déclare : « *Donnez, et l'on vous donnera* » (Lc 6,38). Celui qui n'ouvre pas ses mains pour donner, celui-là ferme ses mains pour ne rien recevoir. Le refus de donner et de produire du fruit nous expose au rejet de Dieu, comme la vigne qui a été délaissée.

Chers Prêtres, Religieuses et Religieux, Agents Pastoraux et Diocésains,
En ce jour d'ouverture de l'Année Pastorale, c'est pour moi l'occasion de vous rappeler spécialement le grand projet de la construction du **Centre pastoral diocésain**, qui sera notre « **maison commune** ». Avec insistance paternelle, je demande à tous de s'engager activement dans la réussite totale de la quête « *Beto Tungulula Diocèse ya Beto* ».

Avec l'assistance maternelle de la Vierge Marie, j'invoque sur vous tous, la bénédiction de Dieu afin que cette nouvelle Année Pastorale 2026-2027 soit une Année des bienfaits de la part du Seigneur lui-même.

Donné en la fête des Saints Archanges Michel, Gabriel et Raphaël, le 29.09.2026.

+ Mgr André-Giraud PINDI MWANZA
Evêque du Diocèse de Matadi

+ Giraud Pindi

André-Giraud PINDI MWANZA
EPISCOPUS MATADIENSIS

Evêché de Matadi Avenue de la Mission N° 1, Ville Basse
B.P. 29 Matadi / Kongo Central RD Congo E-mail : *matadiecclesia@gmail.com*
Site Web : www.diocesedematadi.net